



**Commune**  
**de St Christophe en Oisans**  
Tél. : 04.76.79.53.50  
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

## CONVOCAION du CONSEIL MUNICIPAL

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le Jeudi 21 mars 2019 à 18 h 30**  
**Salle du conseil en mairie**

### ORDRE DU JOUR : \* soumis à délibération

Nomination du secrétaire de séance.

Approbation du CR du Conseil municipal en date du 30 janvier 2019 et du 4 février 2019.

- \* Vote des Comptes de Gestion 2018 du Budget Principal / du Budget Eau et Assainissement / du Budget de Leyrette ;

- \* Nomination d'un président de séance pour les \* votes des Comptes Administratifs 2018 et affectation des résultats  
du Budget Principal / du Budget de l'Eau et Assainissement / du Budget de Leyrette ;

\* - BP 2019 : vote des trois taxes directes locales et du taux de la cotisation foncière entreprise ;

\* - Demandes de subventions à la Communes 2019 ;

\* - Vote répartition commune / administrés des coûts SACO assainissement 2019 ;

\* - Vote du Budget Principal 2019 ;

\* - Vote du Budget Eau et Assainissement 2019 ;

\* - Vote du Budget Leyrette 2019 ;

\* - Autorisation de solliciter des subventions pour la réalisation d'un réseau de chaleur.

\* - Renouveau du bail de location de la base nautique sur le site des Fontaines Bénites.

\* - Convention de mise à disposition des cabanes d'alpages à l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans ;

\* - Autorisation de souscrire un emprunt pour la réalisation des travaux de protection du hameau de Bernardière ;

\* - Aide aux classements des meublés sur le territoire de la commune ;

\* - Ouverture d'un compte de TVA pour les prestations Secours sur pistes.

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire (délibération du 29 mars 2014).

### Questions diverses

Par avance, je vous remercie de votre présence.

Saint Christophe en Oisans,  
Le 14 mars 2019,

Le Maire,  
M. Patrick HOLLEVILLE

